

L'OFFICIER ET LE MAINTIEN DE L'ORDRE : APRÈS L'ACTION... L'ABANDON ?

Le 13 juin 2019

DEVANT LE RISQUE JUDICIAIRE ET ADMINISTRATIF EN COURU PAR NOS COLLÈGUES DE TOUS SERVICES ENGAGÉS SUR LES DISPOSITIFS DE MAINTIEN DE L'ORDRE DES GILETS JAUNES, SYNERGIE-OFFICIERS APPORTE TOUT SON SOUTIEN AUX OFFICIERS QUI SONT ACTUELLEMENT MIS EN CAUSE DEVANT LES INSTANCES DE CONTRÔLE.

Il n'est pas question de faire de ces derniers le réceptacle des tensions sociales liées à ce mouvement sans précédent et de les désigner à la vindicte populaire, alors qu'ils ont largement contribué à la réussite de ces opérations hautement sensibles.

Après avoir subi les blessures, les injures (rappelons-nous, le tristement célèbre "suicidez-vous !") et de nombreuses attaques dans les médias et sur les réseaux sociaux, ils subissent aussi l'épreuve de la convocation.

SI POUR CERTAINS COMMENTATEURS CONFORTABLEMENT INSTALLÉS DANS LEURS CERTITUDES, L'HEURE EST AU RÈGLEMENT DE COMPTE MONDAIN, SYNERGIE-OFFICIERS APPELLE LES ORGANES DE CONTRÔLE À FAIRE PREUVE D'OBJECTIVITÉ DANS LE TRAITEMENT DES AFFAIRES LIÉES À CE MOUVEMENT.

Fort satisfaite d'avoir pu compter en de lourdes et périlleuses circonstances sur les Officiers œuvrant avec courage sur l'ensemble du territoire, **l'Administration ne doit pas se cantonner à saluer l'engagement sans faille des forces de l'ordre, mais faire de la reconnaissance des Officiers son fer de lance.**

**SYNERGIE-OFFICIERS N'ACCEPTERA PAS
QUE L'OFFICIER DE POLICE SOIT
LA VICTIME EXPIATOIRE DU MAINTIEN DE
L'ORDRE !**

Le Bureau National